Image not found or type unknown

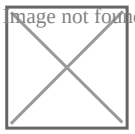

Accusations mensongères : peur de ne pas être renouvelé

Par **Huck**, le **31/05/2013** à **08:09**

Bonsoir à tous, et j'adresse mes remerciements à ceux qui liront ce message.

Mercredi de la semaine dernière, des accusations qui me paraissent très graves m'ont été adressées sur mon lieu de travail.

J'occupe un poste d'Assistant d'Éducation (surveillant) au sein d'un collège.

Mercredi dernier, le Principal Adjoint me convoque dans son bureau afin de me "dire quelque chose".

La conversation débute par des éloges sur mon travail : "Vous savez que j'ai une grande confiance en vous, vous êtes mon élément fort, je compte beaucoup sur vous, mais je ne vais pas passer par quatre chemins..."

S'en suit alors l'objet du litige : "Une personne travaillant ici vous a vu fumer un joint au sein du collège. Celle-ci a même reconnu l'odeur".

Après être tombé des nues, je lui ai confié que cette personne avait certainement confondu les cigarettes roulées que je fume, avec des joints, d'où une éventuelle méprise.

L'adjoint a donc mis fin à l'entretien en me précisant que cet échange devait rester entre nous. Il a également refusé de me dire de qui provenaient ces propos.

Cependant, l'ambiance n'étant pas des plus heureuses au sein de l'établissement, j'ai commencé à chercher de qui pouvaient venir de telles accusations mensongères. Mon contrat est précaire, il peut ne pas être renouvelé sur simple décision du chef d'établissement.

Dès 9h le lendeman, après y avoir réfléchi toute la soirée, j'ai demandé au Principal adjoint de

me recevoir dans son bureau.

J'ai alors prétendu avoir contacté un ami avocat, suite à quoi j'avais déposé une main courante auprès des services de Police.

Alors que j'attendais de sa part un soutien dans cette démarche, ce dernier a subitement troqué sa bonne humeur contre une anxiété apparente : "Mon Dieu, mais pourquoi avez-vous fait ça ? Je vous avais dit que cela devait rester entre nous ! Je vais avoir plein de problème, maintenant. Je n'aurais jamais dû vous en parler. Il va certainement y avoir une enquête et je vais avoir de gros ennuis. Je n'aurais jamais dû vous en parler."

J'ai alors répondu que je souhaitais me couvrir afin de me prévenir contre un éventuel licenciement, et je lui ai également annoncé que je comptais effectuer un dépistage de mon propre chef afin de demeurer totalement transparent.

La conversation s'est terminée par la phrase suivante : "Soyez-en sûr, j'en tiendrai compte".

Je n'avais encore rien fait, mais suite à son absence totale de soutien et face à ce qui ressemble à des menaces, je suis allé déposer ladite main courante samedi dernier.

Entre temps, j'ai pris contact avec le corps enseignant de l'établissement ainsi que les professeurs syndiqués qui appuient ma démarche. Ces derniers m'ont proposé de me mettre en contact avec un avocat, scandalisés par de telles accusations.

Cette direction (Principale et Principal Adjoint) est perpétuellement en conflit avec les membres de son personnel (enseignants, gestion, Vie Scolaire). Ils ont à plusieurs reprises été mêlés à des histoires de cet ordre-là : accusations mensongères, propos diffamatoires, insultes envers le personnel devant les élèves ou les parents, et un nombre important de lettres ont déjà été envoyées au rectorat.

J'envisage donc très sérieusement la possibilité que ce "Monsieur X" n'existe pas, et que ces accusations ne soient que le produit d'un nouveau fantasme de la part de la direction.

L'adjoint aurait dû organiser une médiation entre la personne accusatrice et moi. Au lieu de ça, il m'a chassé de son bureau en me menaçant de "tenir compte" de mon attitude, lorsque j'ai prétendu avoir fait enregister une main courante.

Je suis allé faire ce dépistage hier après-midi, et j'irai chercher les résultats demain matin qui, évidemment, seront négatifs.

À l'heure actuelle, je me sens très mal à l'aise. J'ai le sentiment de l'avoir trahi en ne gardant pas ça pour moi, mais je me dois de me couvrir. On m'accuse tout de même d'avoir été sous l'emprise de stupéfiants en présence d'enfants et d'adolescents, donc indirectement, de les

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

mettre en danger potentiel.

De plus, je veux me couvrir. Je n'ai pas envie de me retrouver au chômage pour un motif bidon.

Une fois ce dépistage en poche, je souhaiterais engager quelque chose, mais pour cela, j'aimerais obtenir votre avis, ainsi que quelques renseignements sur les droits dont je peux bénéficier.

Mon cas est probablement fréquent, mais je ne trouve rien de similaire sur la toile, alors je m'en remets à vos bons conseils.

Encore merci de m'avoir lu.

Par **P.M.**, le **31/05/2013** à **17:34**

Bonjour,
Il faudrait que vous indiquiez si vous êtes sous contrat de droit privé ou sous statut de droit public et quelles preuves vous avez du contenu de vos conversations avec le Principal Adjoint...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés